



**LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
PLAN D'AFFAIRES 2015-2016**

Préparé pour Industrie Canada

Juin 2015

**FONDATION
TRUDEAU
FOUNDATION**

FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
1980, RUE SHERBROOKE O., BUREAU 600
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H3H 1E8
T. 514-938-0001 F. 514-938-0046
FONDATIONTRUDEAU.CA

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU FOUNDATION
1980 SHERBROOKE STREET W, SUITE 600
MONTRÉAL, QUEBEC, CANADA H3H 1E8
T. 514-938-0001 F. 514-938-0046
TRUDEAUFUNDATION.CA

Table des matières

1.	CONTEXTE	3
2.	QUATRE PROGRAMMES PRINCIPAUX.....	3
	<i>Mentorat Trudeau</i>	4
	<i>Bourses doctorales Trudeau</i>	4
	<i>Prix de recherche Trudeau</i>	4
	<i>Programme d'interaction publique</i>	4
3.	RÉALISATIONS DE 2014-2015.....	5
	<i>Résultats obtenus</i>	5
	<i>Contribuer à éclairer le discours public</i>	7
4.	L'ANNÉE À VENIR : UNE VISION POUR SOULIGNER 15 ANS D'EXISTENCE	7
	<i>Ajustements aux programmes</i>	9
	a) Rétablir le nombre original de récipiendaires	9
	b) Définir de nouveaux domaines d'enquête prioritaires	9
	c) Miser sur le transfert des connaissances et l'engagement dans le choix des boursiers	9
	d) Accroître la contribution des lauréats aux activités de la Fondation	9
	e) Tirer plein profit de l'expérience pratique des mentors.....	10
	<i>Aligner les ressources et activités de la Fondation avec la nouvelle vision</i>	10
	a) Élaborer un nouveau plan stratégique.....	10
	b) Rehausser le niveau de capacité à l'interne.....	10
	c) Disposer de données fiables sur les initiatives et programmes	10
	d) Gérer à l'aide d'un nouvel outil électronique.....	11
	e) Renouveler la gouvernance	11
	<i>Résultats attendus</i>	11
	a) Programme de mentorat.....	11
	b) Programme de bourses doctorales.....	12
	c) Programme des prix Trudeau	12
	d) Programme d'interaction publique	13
5.	RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES	15
	<i>Coûts des programmes</i>	16
	a) Cadre budgétaire général pour les programmes.....	16
	b) Coûts budgétés pour les programmes en 2015-2016	17
	<i>Coûts d'exploitation</i>	19
6.	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES.....	20
7.	ENJEUX LIÉS AUX FINANCES	22
	<i>Obligations</i>	22
	<i>Autres défis</i>	23
	<i>Plan de transition</i>	23
	Annexe A – Renseignements sur les finances	25

1. CONTEXTE

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 par les amis, la famille et les collègues de l'ancien premier ministre pour lui rendre hommage. Avec l'appui de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada lui a confié en 2002 la gestion du Fonds pour l'avancement des sciences humaines et humanités. La Fondation bénéficie aussi du soutien de ses donateurs.

Grâce à ses bourses doctorales, prix de recherche, mentorat et événements publics, la Fondation suscite la réflexion et l'engagement dans quatre thèmes cruciaux pour les Canadiens : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et les populations et leur environnement naturel.

La Fondation est régie par un conseil formé d'au plus dix-huit éminents administrateurs d'horizons divers, dont deux nommés par le ministre de l'Industrie et deux représentants de la famille du regretté Très honorable Pierre Elliott Trudeau. Le conseil et ses comités administrent un fonds de dotation de 150 millions de dollars et gèrent un budget d'exploitation annuel de six millions de dollars. De plus, ils définissent l'orientation des politiques et des programmes de la Fondation.

L'énoncé de mission entériné par le conseil d'administration guide le travail de la Fondation et le plan d'affaires pour 2015-2016.

Énoncé de mission

La Fondation Pierre Elliott Trudeau a pour objet de promouvoir la recherche d'envergure effectuée en sciences humaines et sociales. Elle préconise un dialogue fructueux entre les universitaires et les décideurs des milieux des arts et des affaires, de l'administration publique, des professions libérales ainsi que du secteur bénévole et communautaire.

La Fondation :

- encourage les nouveaux talents en accordant des bourses d'études Trudeau aux candidats au doctorat les plus doués au Canada et à l'étranger;*
- confie aux lauréats et aux mentors Trudeau, réputés pour leur érudition et leur sagesse, la mission de constituer une communauté intellectuelle qui appuie le travail des boursiers et*
- crée et maintient un réseau international de lauréats, de boursiers et de mentors Trudeau.*

2. QUATRE PROGRAMMES PRINCIPAUX

La Fondation concentre ses activités sur quatre programmes : trois programmes de financement appuyant les boursiers, les lauréats et les mentors et un programme d'interaction publique visant

l'acquisition, le transfert et l'échange de connaissances entre ses récipiendaires et le grand public. Le cycle d'activités annuel de la Fondation s'articule autour de ces quatre programmes.

Mentorat Trudeau

Le programme de mentorat vise à nouer des liens intellectuels et personnels entre des personnalités canadiennes, riches d'une vaste expérience de la vie publique, et de talentueux doctorants. Jusqu'à dix mentors sont nommés chaque année. Les mentors sont issus de milieux variés, notamment des affaires, de la fonction publique, du droit, des arts, du journalisme, des professions libérales et des groupes de défense des causes sociales. Leurs réalisations confèrent aux mentors une réputation d'envergure nationale et internationale et des réseaux qu'ils sont en mesure d'ouvrir aux boursiers.

Bourses doctorales Trudeau

Chaque année, la Fondation octroie une quinzaine de bourses à des doctorants qui font de la recherche sur des enjeux liés aux quatre grands thèmes de la Fondation. Les boursiers Trudeau sont de jeunes chercheurs, des leaders de l'avenir et très engagés dans leurs domaines. Ils sont choisis pour œuvrer aux côtés des mentors et des lauréats. L'interaction avec la communauté de la Fondation, les cercles non universitaires et le grand public est un aspect essentiel du programme.

Prix de recherche Trudeau

Chaque année, jusqu'à cinq intellectuels créatifs et accomplis sont nommés lauréats Trudeau en reconnaissance de leur contribution à la recherche et de leur engagement sur la scène publique. Depuis 2014, la nomination des lauréats tient compte d'un projet Trudeau – une proposition dans laquelle chaque lauréat s'engage à travailler sur un enjeu d'importance pour le Canada et le monde, en puisant à même l'expertise multidisciplinaire des mentors, boursiers et autres lauréats. Le soutien de la Fondation permet aux lauréats d'apporter une contribution remarquable à leurs domaines grâce à la recherche ou la création. Les lauréats forment un réseau intellectuel qui conjuguent leurs divers points de vue pour aborder d'importants enjeux publics et sociaux.

Programme d'interaction publique

Le programme d'interaction publique (PIP) mise sur l'expertise d'un réseau international réunissant des personnes choisies dans le cadre des trois programmes de subvention de la Fondation. Les événements publics et l'indemnité de recherche et de déplacement offrent aux membres de la communauté de la Fondation des occasions uniques d'apprentissage et d'échange d'idées ou de propositions sur des questions concrètes. Ils donnent lieu à un partage de connaissances avec des collègues d'autres disciplines ou de points de vue différents. Cette approche permet aux chercheurs, aux intellectuels, aux boursiers doctorants et aux mentors ancrés dans la pratique d'unir leurs expertises pour favoriser un véritable transfert et échange de connaissances. Le PIP met en scène divers types d'événements, dont un colloque annuel, des séminaires, des ateliers et des publications. Les membres de la communauté de la Fondation peuvent aussi organiser des événements PIP et collaborer avec d'autres institutions pour faire avancer la réflexion sur des questions d'importance pour les gens d'ici et d'ailleurs dans le monde.

3. RÉALISATIONS DE 2014-2015

Résultats obtenus

La Fondation a rempli tous les engagements inscrits dans son plan d'affaires de 2014-2015. Elle a notamment :

- ✓ **nommé neuf mentors 2015** – une somme de 315 000 dollars versée sur vingt-quatre mois à neuf personnalités canadiennes de divers horizons qui ont été jumelées aux boursiers de 2013 afin de leur ouvrir les portes de leurs réseaux de politiques publiques. Le programme de mentorat compte dix-sept mentors actifs. En 2014-2015, la Fondation a investi plus de 185 000 dollars dans son programme de mentorat.
- ✓ **sélectionné seize boursiers Trudeau 2015** – un engagement de 2,88 millions de dollars pour un maximum de quatre ans afin d'appuyer seize doctorants canadiens étudiant au Canada et à l'étranger. La Fondation soutient actuellement 63 boursiers. En 2014-2015, elle a investi plus de 1,6 million de dollars dans son programme de bourses doctorales.
- ✓ **nommé cinq lauréats Trudeau 2015** – un investissement de 1,12 million de dollars sur trois ans pour soutenir le travail de cinq intellectuels canadiens exceptionnels qui se démarquent grâce à leur recherche, leur créativité et leur engagement social. Les noms des lauréats 2015 seront annoncés le 17 septembre 2015. La Fondation appuie actuellement 16 lauréats. En 2014-2015, elle a investi plus d'un million de dollars dans son programme de prix de recherche Trudeau.
- ✓ **organisé onze événements d'interaction publique et appuyé un séminaire** proposé par des membres de la communauté de la Fondation. En 2014-2015, la Fondation a investi plus de 1,5 million de dollars dans son programme d'interaction publique.

Événements organisés par la Fondation :

- Annonce des lauréats Trudeau 2014, Montréal (Québec), 18 septembre 2014 (80 participants)
- Conférence Trudeau de Timothy Caulfield, lauréat 2013 (Université de l'Alberta), « Quand la science a le dos large : cerner la vérité sur la santé », Trois-Rivières (Québec), 30 septembre 2014 (100 participants). Partenaire : Université du Québec à Trois-Rivières
- Séminaire international, « Entrevoir l'avenir des droits des personnes LGBTQ », Montréal (Québec), 6 et 7 octobre 2014 (80 participants). Partenaires : Centre Jacques Cartier, Université Concordia, Université McGill, Université du Québec à Montréal, Conseil québécois LGBT
- Onzième colloque annuel de la Fondation Trudeau, « Traverser les turbulences vers la durabilité au Canada », Toronto (Ontario), du 20 au 22 novembre 2014 (450 participants). Partenaires : BMO Groupe financier, Google, Suncor Énergie, Air Canada, Intact, Lafarge, Résolu Produits forestiers, Twitter Canada
- Dîner sur la sécurité nationale, Ottawa (Ontario), 4 février 2015 (21 participants). Partenaire : Centre en gestion et politiques publiques, Université d'Ottawa

- Conférence Trudeau/causerie *Voir grand* donnée par Kent Roach, lauréat 2013 (Université de Toronto), « L'activisme judiciaire et le rôle des tribunaux dans l'octroi de réparations », Ottawa (Ontario), 5 février 2015 (150 participants). Partenaire : Fédération des sciences humaines
- Consultation stratégique sur les domaines d'enquête auprès de la communauté de la Fondation établie à Vancouver, Vancouver (Colombie-Britannique), 23 mars 2015 (20 participants)
- Réception de financement auprès des amis de la Fondation, Edmonton, (Alberta), 24 mars 2015 (15 participants)
- Conférence du haut-commissaire David Angell, « Coopération et conflit en Afrique de l'Est », Montréal (Québec), 5 mai 2015 (25 participants)
- Retraite mentors-boursiers Trudeau/Institut d'été, « Le leadership et les affaires publiques », St-Andrews (Nouveau-Brunswick), du 10 au 15 mai 2015 (120 participants)
- Conférence Trudeau de Jean Leclair, lauréat 2013 (Université de Montréal), « Penser le Canada dans un univers désenchanté », Ottawa (Ontario), 4 juin 2015 (50 participants). Partenaires : Université d'Ottawa, Fédération des sciences humaines

Événement appuyé par la Fondation :

- Séminaire, « *D'étudiante au doctorat à politicienne : Une rencontre avec la mairesse de Victoria Lisa Helps* », Vancouver (Colombie-Britannique), 7 mai 2015, organisé par le boursier Trudeau Chris Tenove (15 participants au débat à huis clos; 50 participants à la présentation du panel). Partenaires : Société de la Fondation Trudeau (section vancouveroise), Museum of Vancouver
- ✓ **consulté** la communauté de la Fondation et d'autres spécialistes sur de nouvelles façons de mettre à profit les connaissances et l'expérience des membres de sa communauté
 - ✓ défini, présenté et lancé l'initiative des **trois nouveaux domaines d'enquête prioritaires**
 - ✓ collaboré avec la Société de la Fondation Trudeau pour **appuyer ce réseau international d'anciens mentors, boursiers et lauréats**
 - ✓ poursuivi la mise en œuvre du **plan de transition pour assurer la pérennité** de la Fondation
 - ✓ **engagé une directrice du développement** pour accroître la capacité de recueillir des dons et des commandites ou d'établir d'autres types de partenariats
 - ✓ **sollicité l'appui financier de la communauté** de la Fondation, soit les boursiers, lauréats et mentors actuels et anciens, de même que les administrateurs et les membres
 - ✓ choisi et **mis en place une nouvelle plateforme électronique** pour traiter les candidatures et administrer les trois concours annuels
 - ✓ recruté **quatre nouveaux administrateurs et trois nouveaux membres**

Contribuer à éclairer le discours public

Depuis sa création, la Fondation a distribué plus de 47 millions de dollars dans le cadre de ses programmes. Les sommes versées directement aux individus atteignent 32 millions de dollars. À ce jour, la Fondation a accordé 187 bourses doctorales, attirant ainsi les plus brillants étudiants canadiens et étrangers. Elle a convaincu 106 éminentes personnalités canadiennes à agir comme mentors auprès des boursiers, les mettant ainsi en contact avec des points de vue réalistes et diversifiés qui reflètent les priorités publiques actuelles. Elle a également mis en lumière le travail de recherche ou de création de 58 lauréats, bénéficiant ainsi de l'apport des meilleurs créateurs et intellectuels du monde. Chaque année, les concours de la Fondation suscitent un vif intérêt de la part du monde des affaires, des milieux universitaires et des groupes ou organismes qui s'intéressent aux affaires publiques. L'excellence des candidatures démontre également que les programmes de la Fondation se sont rapidement imposés parmi les plus convoités au pays.

La Fondation a aussi consacré une part considérable de ses ressources financières, soit 15 millions de dollars, à stimuler l'engagement dans la société civile. Le programme d'interaction publique (PIP) continue d'offrir des occasions de diffusion d'idées et met de l'avant le travail des récipiendaires pour optimiser l'investissement de la Fondation. Au fil du temps, le Colloque annuel de la Fondation Trudeau est devenu un événement incontournable pour les milieux intellectuels d'un océan à l'autre et attire de plus en plus de participants au-delà du grand réseau de la Fondation. La Fondation s'efforce de rendre ses événements encore plus accessibles au grand public, au monde des affaires, aux responsables de politiques publiques, aux ONG et aux milieux universitaires.

Les boursiers, lauréats et mentors sont sélectionnés au terme d'un rigoureux processus d'examen décrit sur le site Web de la Fondation (www.fondationtrudeau.ca). La Fondation s'appuie d'ailleurs sur un vaste réseau pour composer ses comités d'examen des dossiers. La vingtaine de personnes qui forme ses comités est hautement qualifiée. Elles sont issues de milieux divers, notamment de la fonction publique, recherche, communications, arts ou médias, et consacrent temps et énergie à sélectionner et interviewer les gens remarquables que soutient la Fondation.

La situation financière de la Fondation demeure saine malgré les faibles taux de rendement des dernières années. Au 31 mai 2015, le fonds de dotation original de 125 millions de dollars valait 150 millions de dollars, les portefeuilles de placement sont gérés de près et la Fondation décuple les efforts pour accroître les partenariats d'affaires afin d'appuyer ses initiatives actuelles et à venir.

4. L'ANNÉE À VENIR : UNE VISION POUR SOULIGNER 15 ANS D'EXISTENCE

En quinze ans, la Fondation a développé et parfait l'infrastructure nécessaire à la bonne marche de ses programmes et activités. Elle a par ailleurs mis en place un réseau intellectuel formé d'une masse critique de brillants doctorants canadiens et étrangers ainsi que d'exceptionnels lauréats et mentors Trudeau choisis en vertu de leurs vastes connaissances et de leur sagesse. L'heure est venue de mettre à profit toute la force de ce réseau.

À l'automne 2014, le nouveau président et chef de la direction de la Fondation, Morris Rosenberg, a entrepris une série de consultations pancanadienne pour connaître la perception de la communauté de la Fondation, de membres de la société civile, des milieux universitaires, des gouvernements et du secteur privé à l'égard du travail de la Fondation.

Un des messages clés que M. Rosenberg a retenu de ces consultations est le besoin de créer des espaces neutres où les Canadiens et les Canadiennes peuvent nourrir des débats francs et éclairés sur des enjeux complexes liés aux politiques publiques de grande importance pour le Canada et le reste du monde. Deux conditions sont essentielles pour ce faire : premièrement, disposer d'une expertise en profondeur sur des questions ciblées et cruciales pour les enjeux du jour et, deuxièmement, disposer de l'appui et l'engagement d'une vaste gamme de partenaires. La Fondation réunit ces deux conditions.

La Fondation est le lieu de rencontre d'un groupe remarquable de leaders d'aujourd'hui et de demain. Depuis sa création, la communauté de la Fondation ne cesse de grandir et elle accueille maintenant plus de 300 boursiers, mentors et lauréats. Elle a par ailleurs appuyé d'importants travaux de recherche touchant aux les droits de la personne et la dignité humaine, au rôle du Canada dans le monde, à la citoyenneté responsable et à l'environnement.

Définis en 2001, ces quatre thèmes sont plus d'actualité que jamais dans ce monde qui doit faire face aux immenses défis qui y sont liés. Des enjeux comme le réchauffement climatique, la paix et la sécurité mondiales, la sécurité alimentaire et énergétique, la flambée de l'intolérance religieuse ou ethnique et les crises humanitaires ne peuvent se régler par un seul joueur. Ils transcendent les gouvernements et les approches traditionnelles. Bref, leurs solutions requièrent l'engagement d'un éventail de partenaires, dont les gouvernements, ONG, milieux d'affaires et sphères universitaires.

C'est ici qu'entre en jeu la Fondation. Depuis sa création, la Fondation cherche à faire parvenir les connaissances générées grâce à son soutien aux acteurs du gouvernement ou d'autres milieux qui tentent de trouver des solutions aux défis complexes présents au Canada et dans le monde.

En ce sens, la Fondation est en mesure d'accroître son impact et mieux cerner les enjeux cruciaux à moyen et à long terme. Elle peut y parvenir en continuant d'appuyer la recherche de pointe et en assurant le leadership, à titre d'organisme sans affiliation politique, pour convier des acteurs multiples à aborder ces enjeux selon divers points de vue intersectoriels et multidisciplinaires.

On s'entend pour dire que la Fondation peut et doit avoir un impact plus marqué en centrant ses efforts sur les grands défis de la société canadienne. C'est pourquoi le conseil d'administration a adopté, en novembre 2014, une nouvelle orientation stratégique. L'initiative visant à définir de nouveaux domaines d'enquête prioritaires constitue la clé de voûte de cette nouvelle vision. L'idée est d'adopter un petit nombre de domaines d'enquête sur lesquels la Fondation axera, pour les prochaines années, son programme d'interaction publique et ses partenariats. En concentrant l'expertise des mentors, boursiers et lauréats Trudeau sur un petit nombre de domaines d'importance pour le Canada, la Fondation favorise la littératie, incite d'autres groupes à s'intéresser aux problèmes, suscite l'éclosion de nouvelles idées et facilite la recherche de solutions appliquées novatrices. Après de vastes consultations qui ont eu lieu à l'automne et à l'hiver, trois domaines d'enquête ont été annoncés en mai 2015 : (1) le lien entre l'eau, l'énergie et

l'alimentation, (2) le pluralisme, la diversité et l'avenir de la citoyenneté et (3) les relations avec les Autochtones au Canada.

Voici quelques-unes des démarches qu'entreprendra en ce sens la Fondation en 2015-2016.

Ajustements aux programmes

a) Rétablir le nombre original de récipiendaires

Le conseil d'administration estime que le succès de la nouvelle vision dépend de l'engagement d'une masse critique de boursiers, mentors et lauréats. Ainsi, en avril 2015, le conseil a résolu de rétablir, dès 2016, le nombre de ses récipiendaires, tel qu'indiqué à la section 5.

b) Définir de nouveaux domaines d'enquête prioritaires

Les discussions amorcées en 2013-2014 par les administrateurs et les membres de la Fondation concernant la réorientation du programme d'interaction publique ont convergé vers l'idée de définir de nouveaux domaines d'enquête prioritaires. Les personnes consultées étaient d'avis qu'en remplaçant le modèle actuel de débats ponctuels par un dialogue s'étendant sur plusieurs années autour d'enjeux d'importance pour le Canada et le monde, la Fondation permettrait aux boursiers, lauréats et mentors de travailler de concert à un objectif commun. Cette approche permettra à certains membres de la communauté de développer une littératie sur des questions qui ne sont pas, en apparence, directement liées à leur domaine, mais qui auront un poids considérable pour le Canada. Cela permettra aussi à la Fondation d'établir de nouveaux partenariats et collaborations avec des organisations et des personnes qui travaillent sur ces enjeux, conjuguant leurs atouts à ceux de la Fondation.

En 2014-2015, les membres de la communauté de la Fondation ont été invités à proposer des projets liés aux domaines d'enquête prioritaires. La Fondation a précisé les critères et le processus de sélection pour les propositions qu'elle appuiera. Elle s'apprête à mettre sur pied un comité d'évaluation qui examinera et fera part de ses recommandations à l'égard des projets proposés.

c) Miser sur le transfert des connaissances et l'engagement dans la sélection des boursiers

L'énoncé de mission de la Fondation préconise un dialogue fructueux entre les boursiers et les milieux non-universitaires. Pour mieux satisfaire à cet aspect de la mission, et tenir compte des domaines d'enquête prioritaires, on accordera plus d'importance à la volonté et à l'habileté des candidats de s'impliquer hors université et de transmettre leurs idées dans un langage accessible.

d) Accroître la contribution des lauréats aux activités de la Fondation

Avec la nomination des lauréats de 2015, le programme des prix Trudeau a poursuivi les ajustements amorcés en 2014, qui visaient un accroissement de leur contribution aux activités de la Fondation. Ainsi, le cheminement des lauréats nommés à compter de 2014 requiert plus d'échanges avec la communauté de la Fondation, non seulement lors des événements, mais aussi par le biais d'un projet Trudeau qui est maintenant essentiel à toute candidature au prix Trudeau.

Ces changements commencent déjà à porter fruit, laissant voir plus d'interactions entre les lauréats et entre les mentors, les boursiers et les autres lauréats.

e) Tirer plein profit de l'expérience pratique des mentors

Au fil des consultations, on a avancé l'idée que les mentors devraient avoir plus d'occasions pour partager leurs connaissances et leur expertise avec l'ensemble de la communauté de la Fondation, au-delà de leur jumelage avec les boursiers. Il y a là un énorme potentiel à exploiter. La nouvelle orientation propose donc aux mentors de diriger l'aspect intellectuel de certains projets de la Fondation, où ils peuvent conjuguer leur expérience pratique avec le point de vue scientifique des lauréats. En fait, la Fondation a déjà commencé à engager les mentors plus activement, notamment au sein des comités directeurs ou du conseil d'administration. À l'avenir, la direction sollicitera les conseils des mentors et leur confiera des projets afin d'accroître l'impact du travail de la communauté de la Fondation sur le discours public et, éventuellement, sur les politiques.

Aligner les ressources et activités de la Fondation avec la nouvelle vision

a) Élaborer un nouveau plan stratégique

En 2015-2016, la Fondation fera le point sur la mise en œuvre du Plan stratégique 2010-2015 avant d'élaborer un nouveau plan stratégique qui permette d'appuyer la nouvelle orientation. Trois éléments essentiels au succès de cette stratégie sont l'alignement des ressources humaines de la Fondation, l'accroissement des revenus (particulièrement par la collecte de fonds) et un plan de marketing et communication flexible et audacieux. Les ressources liées à ces éléments sont commentées dans la section financière de ce document, au point 5 et suivants.

b) Rehausser le niveau de capacité à l'interne

Afin de soutenir la nouvelle vision, et tel que prévu par le plan stratégique actuel, la Fondation a créé trois nouveaux postes. Elle a embauché, en 2015, une directrice du développement. Elle est par ailleurs en processus d'embauche pour recruter un ou une spécialiste des communications et du marketing et planifie l'embauche d'un autre agent de programme, en prévision de l'accroissement des tâches liées aux trois domaines d'enquête prioritaires et au plus grand rôle entrevu pour le programme d'interaction publique dans la stratégie générale de la Fondation.

c) Disposer de données fiables sur les initiatives et programmes

La direction est consciente de la nécessité de disposer de données complètes et fiables pour bien évaluer l'impact des programmes de la Fondation et mesurer la réussite des diverses initiatives où temps et ressources sont investis. Cette année, la Fondation fera d'importants efforts pour mettre en place des mécanismes qui permettent de recueillir, de regrouper et d'analyser les données afin de mieux éclairer la prise de décision.

d) Gérer à l'aide d'un nouvel outil électronique

D'autre part, la Fondation a bon espoir que la mise en place d'un logiciel intégré d'administration électronique des programmes de subvention permettra de libérer des ressources humaines et de les réallouer à optimiser la valeur ajoutée auxdits programmes. Ce nouvel outil électronique permettra au personnel d'effectuer plusieurs tâches par voie électronique, notamment les appels de candidatures, la réception des candidatures et des lettres de références, l'évaluation des dossiers, l'évaluation des dossiers ou le transfert électronique de fonds.

e) Renouveler la gouvernance

Les administrateurs et membres de la Fondation constituent un autre groupe de personnes-ressources pour la mise en place de la nouvelle vision. Le comité des nominations de la Fondation met en œuvre un plan de relève pour le conseil d'administration et pour l'assemblée des membres de la Fondation, qui reflète l'aspect intergénérationnel et interdisciplinaire, notamment en y représentant les milieux universitaires, la fonction publique, le monde des affaires, le milieu des arts et les ONG et en reflétant mieux la diversité régionale et culturelle du Canada. On s'intéresse particulièrement aux idées et à l'expertise touchant les finances, les campagnes de financement et les trois domaines d'enquête prioritaires.

Résultats attendus

a) Programme de mentorat

Le programme de mentorat Trudeau permet de jumeler des doctorants à la deuxième année de leur bourse Trudeau à des personnalités reconnues pour leur contribution marquante à la vie publique canadienne. La relation mentor-boursier peut prendre plusieurs formes, mais comprend une combinaison de communications, d'entretiens lors des événements de la Fondation, de rencontres sur les lieux de travail des mentors, de visites sur le terrain et de réunions avec d'autres décideurs. La participation des mentors aux événements de la Fondation permet aux boursiers de bénéficier de l'expérience de l'ensemble des mentors même s'ils n'y sont pas jumelés. Grâce à leurs conseils, leurs réseaux et leur expérience, les mentors de 2014, comme leurs pairs des années précédentes, ont trouvé des façons créatives d'aider les boursiers. Leur apport aux événements de la Fondation a permis d'approfondir les conversations qui y ont lieu. Les mentors de 2015 ont passé quatre jours avec leurs boursiers et d'autres en mai 2015 et la communauté de la Fondation commence déjà à sentir l'effet positif de leur présence.

Dans le cadre de l'appel de candidatures de 2015, la Fondation a pris en considération 113 candidatures, dont 106 reçues cette année. Un comité d'examen des dossiers externe, formé de trois mentors et d'un boursier Trudeau provenant de divers milieux (fonction publique, journalisme, milieu universitaire et communications) ainsi que de trois membres de la direction, a procédé à l'évaluation et à la sélection des candidats avant de présenter la liste finale au conseil d'administration.

En 2015-2016, la Fondation entend nommer dix mentors Trudeau qui seront jumelés aux boursiers de 2014.

b) Programme de bourses doctorales

En date du 30 juin 2015, la Fondation soutenait 63 boursiers doctoraux, issus d'une variété de disciplines et de toutes les régions du pays. Les boursiers sont choisis pour leur capacité à faire la lumière sur des enjeux sociaux d'importance liés aux quatre thèmes de la Fondation. Le concours de bourses de 2015 a attiré 287 candidatures provenant d'universités canadiennes et étrangères. Les dossiers ont été examinés par un comité d'examen externe formé de huit membres, qui ont également mené les entrevues de sélection avant de présenter au conseil d'administration la liste des seize candidats retenus.

Au moins dix boursiers Trudeau devraient terminer leur doctorat en 2015-2016, ce qui portera à plus de cent le nombre de doctorats obtenus depuis la création du programme. En raison de l'importance du soutien qui leur est offert, les boursiers Trudeau obtiennent leur diplôme plus rapidement en moyenne que d'autres doctorants (en 5,21 années contre 6,67 pour les autres¹).

La plupart des anciens boursiers Trudeau demeurent au Canada après avoir obtenu leur doctorat, choisissant principalement une carrière dans l'éducation supérieure. Dès cette année, la Fondation cherchera à obtenir plus de données sur l'impact des bourses sur le parcours des récipiendaires.

La Fondation entend choisir quinze boursiers Trudeau en 2016. La Fondation incitera les boursiers à s'engager pleinement auprès du public, notamment par leur contribution aux domaines d'enquête prioritaires.

c) Programme des prix Trudeau

Un des objectifs du programme des prix de recherche Trudeau est d'encourager l'engagement public et la recherche de pointe en sciences humaines et sociales en soutenant les intellectuels d'avant-garde, au sein des institutions canadiennes, dont les idées ont mené à de nouvelles solutions pour les grandes questions de la société. Le programme vise également à éclairer les débats sur des enjeux cruciaux pour l'avenir du Canada, en offrant aux membres de la communauté de la Fondation – y compris les boursiers et les mentors Trudeau – et au grand public un meilleur accès aux chercheurs les plus remarquables et innovateurs du pays. Grâce aux ajustements mis en place en 2014, la Fondation entend accroître la participation des lauréats à la communauté de la Fondation ainsi que leur engagement sur la scène publique.

La Fondation s'intéresse à deux types de profils de lauréats Trudeau pour sa communauté. Les lauréats Trudeau réguliers sont des intellectuels canadiens qui œuvrent déjà dans une université. Les lauréats Trudeau en résidence sont des universitaires étrangers ou des intellectuels non universitaires – journalistes, responsables de politiques, artistes – accueillis dans une université canadienne pour une année ou plus.

Depuis sa création, la Fondation a nommé 58 lauréats Trudeau issus de huit provinces

¹ King, D. (2008). *Les diplômés du doctorat au Canada : résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004- 2005*. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche. Catalogue Statistique Canada no. 81-595-M, No. 065. Consulté sur <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008065-fra.htm>

canadiennes et de deux pays étrangers. Elle a reçu des centaines de candidatures provenant de dizaines d'institutions. À ce jour, 23 universités canadiennes ont accueilli un lauréat Trudeau. Ces personnes proviennent d'une variété de disciplines : science politique, relations internationales, politiques publiques, droit, histoire, littérature, développement durable, sociologie, philosophie, fonction publique, affaires internationales, études cinématographiques et médias. Cela dit, la grande majorité des lauréats Trudeau privilégie le travail interdisciplinaire.

Comme pour le concours de 2014, les candidatures au prix Trudeau de 2015 ont non seulement été évaluées en fonction de la réputation des aspirants, de leur engagement social et des qualités novatrices de leur travail, mais aussi en fonction de leur proposition de projet, lequel invite la participation de la communauté de la Fondation. De plus, les candidats au prix devaient accepter de participer à l'ensemble des deux événements annuels de la Fondation au cours des trois premières années de leur mandat. Ils se sont également engagés à accorder quinze jours, échelonnés sur trois ans, pour mettre leur leadership intellectuel au profit de la Fondation, en la conseillant sur les colloques, en siégeant aux comités et en effectuant d'autres tâches au besoin.

Le processus de sélection pour les lauréats de 2015 s'est fait en quatre étapes au cours desquelles la Fondation, avec l'aide d'un comité d'examen externe formé de cinq membres, a étudié 41 candidatures avant de proposer cinq lauréats réguliers qui répondaient aux nouveaux critères de sélection. Ce groupe de lauréats est complémentaire aux domaines d'expertise du bassin intellectuel de la Fondation. Les lauréats de 2015 – dont les noms seront annoncés le 17 septembre 2015 – sont Jocelyn Downie, professeure de droit à l'Université Dalhousie et experte des questions de fin de vie; Bessma Momani, politicologue à l'Université de Waterloo et commentatrice dans les médias sur les questions touchant aux migrants et au Moyen-Orient; Cleo Paskal, lauréate Trudeau en résidence à l'Université de Montréal et analyste géostratégique de l'Université Manipal, en Inde; René Provost, professeur de droit à l'Université McGill, qui s'intéresse à la justice des rebelles dans les zones de conflit; et Nancy Turner, ethnobotaniste dont le travail a alimenté les revendications territoriales des communautés autochtones en Colombie-Britannique.

La Fondation continuera d'appliquer la nouvelle politique d'engagement pour le groupe de 2015 tout en assurant le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre.

La Fondation entend nommer cinq lauréats en 2016, y compris un lauréat en résidence, si possible.

d) Programme d'interaction publique

Le programme d'interaction publique de la Fondation comprend une série d'événements dynamiques où se réunissent les membres de la communauté de la Fondation entre eux ou avec d'autres spécialistes et le grand public de partout au pays et de l'étranger.

L'événement phare est le Colloque annuel de la Fondation Trudeau. En 2015, la douzième édition du colloque aura lieu à Ottawa, en Ontario. Il portera sur l'innovation dans la gouvernance des institutions, en les examinant à travers le prisme des défis actuels en matière de politiques publiques.

En 2014, la Fondation a décidé de fusionner la retraite mentors-boursiers et l'institut d'été. En mai 2015, les mentors et boursiers se sont donc réunis au Nouveau-Brunswick pour leur retraite annuelle, juste avant la tenue de l'institut d'été 2015. Les nouveaux mentors y ont passé du temps avec leurs boursiers ainsi qu'avec les autres mentors, boursiers et lauréats. L'institut d'été a eu lieu immédiatement après. Y ont assisté des boursiers, des mentors, des lauréats ainsi que des spécialistes invités pour échanger sur le thème choisi. Cette nouvelle formule a bien fonctionné et la Fondation se propose de l'appliquer à nouveau en 2015-2016, avec quelques ajustements.

En 2014-2015, la Fondation a modifié le cycle de conférences Trudeau. Elle a continué d'inviter les lauréats à présenter leurs idées dans des universités du pays pour que les communautés universitaires et locales puissent prendre connaissance de leurs réflexions sur leur trajectoire et sur leurs contributions aux grandes questions sociales du Canada. De plus, la Fondation a recherché les occasions de tenir des événements hors des milieux universitaires et d'atteindre un auditoire plus varié. Elle a d'ailleurs solidifié ses relations avec le cycle de causeries *Voir grand* de la Fédération des sciences humaines, notamment en présentant une conférence Trudeau lors du congrès de 2015 qui a eu lieu à l'Université d'Ottawa et une autre conférence sur la colline parlementaire. La Fondation a aussi entrepris des pourparlers avec d'autres partenaires.

La Fondation continuera d'appuyer les membres de sa communauté dans l'organisation d'événements d'interaction publique. Les propositions en ce sens sont nombreuses et variées et les membres de la communauté obtiennent souvent l'appui d'autres partenaires.

Tel qu'indiqué plus haut, la Fondation a commencé à réorienter son programme d'interaction publique autour des trois domaines d'enquête prioritaires suivants : le lien entre l'eau, l'énergie et l'alimentation; le pluralisme, la diversité et l'avenir de la citoyenneté; et les relations avec les Autochtones au Canada. Dans la foulée, la Fondation a invité les membres de sa communauté à proposer des projets liés à ces domaines. Elle appuiera un certain nombre de ces projets au cours de l'année à venir.

Par ailleurs, la Fondation entend organiser et appuyer des événements publics portant sur des sujets autres que les trois domaines d'enquête prioritaires. En 2015-2016, les événements du PIP comprendront une série de séminaires, de conférences et de colloques liés aux projets Trudeau des lauréats de 2014 et 2015 ou liés aux quatre thèmes de base de la Fondation.

Aussi, la Fondation sollicité l'avis des membres de sa communauté hors du triangle Ottawa-Toronto-Montréal (lequel concentre la plupart des effectifs) pour connaître, entre autres, leurs intérêts et les possibilités de partenariats à Vancouver et à Edmonton. La Fondation a également multiplié ses interactions avec la Société de la Fondation Trudeau.

Une des priorités du PIP pour 2015-2016 sera de s'engager davantage auprès des auditoires non universitaires. Le volume d'activités du PIP devrait croître de sorte à refléter l'intérêt de la Fondation pour les trois nouveaux domaines d'enquête prioritaires. De plus, la Fondation s'attend à soutenir des événements PIP liés aux projets Trudeau des lauréats de 2014 et 2015, de même que d'autres événements liés aux quatre thèmes originaux de la Fondation.

5. RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES

Les budgets de 2012-2013 et 2013-2014 étaient marqués par l'austérité. Les programmes avaient subi des coupures afin de compenser un déficit d'exploitation causé par la baisse des revenus. Comme l'année 2013-2014 était une année de transition à la présidence, la Fondation a été moins visible sur la scène publique. Les dépenses de programmes étaient à leur plus bas niveau et le contingent des versements de l'Agence du revenu du Canada (ARC), n'a pas été atteint pour la seconde année consécutive. Un ajustement de l'estimation des coûts liés aux bourses, effectué au cours de la vérification de 2014, a accentué le manque-à-gagner des dépenses de programmes.

En avril 2013, le comité des finances et des investissements a déposé un exposé de principe intitulé « Planification à long terme et plan de transition pour y arriver » dans lequel il recommandait le maintien des dépenses à 6,5 millions de dollars par année jusqu'à la fin de 2016, tout en planifiant une campagne de financement de 30 millions de dollars ainsi qu'une campagne annuelle d'un objectif initial de 500 000 dollars. Lors de sa réunion du printemps 2013, le conseil d'administration a adopté ces recommandations et a reconnu le fait que la Fondation connaissait un déficit annuel en raison d'une baisse des revenus causée par des taux d'intérêt exceptionnellement bas. Le conseil a poursuivi dans ce sens en avril 2014, alors qu'une mise à jour du plan de transition était déposée.

Un nouveau président et chef de la direction est entré en fonction au début de l'exercice 2014-2015, dont le budget avait été approuvé par le conseil en avril 2014. Après en avoir discuté avec le nouveau président, les administrateurs et les membres de la Fondation se sont entendus, en novembre 2014, sur une nouvelle vision pour la Fondation. Cette vision vise à accroître l'impact de la Fondation en mettant à profit les bénéficiaires des programmes afin qu'ils puissent jouer un rôle plus actif, visible et pertinent dans les débats et réflexions sur les enjeux d'importance pour les Canadiens et les Canadiennes. Les administrateurs et membres estiment que la Fondation occupe une niche à titre d'organisme rassembleur neutre et crédible pour de tels débats, tout en favorisant les approches multidisciplinaires et intersectorielles. Bien que la nouvelle vision offre un potentiel énorme et soit propice pour attirer de nouveaux financements, sa mise en œuvre demandera une réaffectation des ressources, voire l'ajout de ressources financières et humaines.

C'est pourquoi, en avril 2015, le comité des finances et des investissements a déposé au conseil un budget révisé pour 2014-2015 ainsi que des recommandations pour le budget 2015-2016. Ces deux budgets, qui ont été adoptés par le conseil, tiennent compte des éléments suivants :

- respecter toutes les obligations légales et contractuelles
- compenser le montant manquant au contingent des versements de 2014 qui, selon les règlements de l'Agence du revenu du Canada, ne peut être réglé que cette année
- respecter l'engagement pris envers les vérificateurs à la fin de l'exercice de 2014, visant l'utilisation de l'excédent sur la réserve pour la quatrième année des bourses Trudeau
- rétablir le nombre de bénéficiaires initialement prévu, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle vision du conseil

- réinvestir dans le programme d'interaction publique, conformément à la nouvelle vision, afin d'accroître la visibilité, l'ouverture, l'accessibilité et la pertinence de l'organisme
- permettre l'embauche de personnel supplémentaire, pour accroître la capacité de la Fondation quant à la recherche de financement, la communication et le fonctionnement des programmes

Ce budget explique pourquoi seize bourses doctorales et cinq prix Trudeau sont offerts en 2015, tandis que le Plan d'affaires 2014-2015 n'en prévoyait que quatorze et quatre, respectivement. Le nombre de mentors est demeuré à neuf, puisqu'ils ont été nommés en novembre 2014, donc avant la décision du conseil concernant les ajustements au budget des programmes.

Le cadre budgétaire de 2015-2016 pour les programmes, détaillé ci-dessous, reflète la conclusion du conseil voulant qu'une masse critique de boursiers, mentors et lauréats activement engagés soit nécessaire à la mise en œuvre de la nouvelle vision de la Fondation et pour en accroître l'impact.

Coûts des programmes

a) Cadre budgétaire général pour les programmes

Voici, aux fins budgétaires, les principaux programmes de la Fondation.

Le **mentorat** s'effectue sur une période de deux ans. Les honoraires versés s'élèvent à 20 000 dollars pour la durée du mandat. Une indemnité additionnelle de 15 000 dollars est disponible pour couvrir les dépenses autorisées de réseautage associées aux événements ou aux projets conjoints entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation. Afin d'accroître la participation des mentors au programme d'interaction publique, la Fondation n'impose aucune échéance à l'indemnité pour les déplacements et le réseautage qui leur est allouée.

Aux fins de présentation, les honoraires sont attribués au budget du programme de mentorat tandis que l'indemnité pour les déplacements et le réseautage fait partie du budget du programme d'interaction publique.

Les **bourses doctorales** ont une durée de trois ans avec possibilité de prolongement pour une quatrième année afin de terminer le doctorat ou d'entreprendre un projet de dissémination. La Fondation accorde une telle prolongation seulement dans les cas où tout indique que le doctorat sera terminé au cours de la quatrième année ou que le projet de diffusion présente une occasion exceptionnelle. La décision tient compte d'un rapport détaillé soumis par le directeur de thèse du boursier. Le traitement annuel est de 40 000 dollars pour couvrir les frais de scolarité et de subsistance. Une indemnité additionnelle de 20 000 dollars par année s'y ajoute pour faciliter les déplacements liés à la recherche et au réseautage, notamment pour participer aux événements et projets conjoints entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation. À partir du groupe de 2015, la Fondation créera un fonds de réserve réunissant les indemnités pour les déplacements et le réseautage non utilisées. Ce fonds de réserve permettra aux boursiers qui le désirent de continuer de participer au programme d'interaction publique, au-delà de la durée de la bourse.

Dans le cas où une prolongation pour la quatrième année est autorisée afin de terminer le doctorat, le boursier reçoit le traitement annuel pour une durée d'au plus 12 mois, selon les

disponibilités budgétaires, en plus de 2 000 dollars en indemnité pour les déplacements et la recherche. Dans le cas d'une prolongation de la bourse pour un projet de diffusion, la durée peut atteindre 12 mois et le boursier reçoit une indemnité de réseautage et de diffusion d'un maximum de 15 000 dollars. Tous ces traitements sont assujettis aux restrictions concernant le cumul de bourses ainsi qu'à la disponibilité des fonds.

Aux fins de présentation, le traitement annuel est attribué au budget du programme de bourses tandis que l'indemnité pour les déplacements et la recherche fait partie du budget du programme d'interaction publique.

Le **prix de recherche Trudeau** a une valeur de 225 000 dollars, qui peuvent être utilisés pendant quatre ans. Selon la mesure en vigueur depuis 2010, chaque nouveau lauréat reçoit 50 000 dollars en prix. Des fonds restants, 150 000 dollars (170 000 dollars en 2013) sont transférés à l'université d'attache pour utilisation par le lauréat au cours du mandat de trois ans associé au prix, avec la possibilité d'utiliser les fonds restants pour une quatrième année. Cette façon de faire facilite la reddition de compte pour un large éventail de dépenses admissibles – notamment la recherche et la création, la diffusion de connaissances et la formation – tout en permettant une utilisation efficace de la valeur du prix. Les 25 000 dollars restants (5 000 dollars en 2013) sont réservés pour couvrir les déplacements et les frais de participation du lauréat aux événements de la Fondation. À partir du groupe de 2014, un lauréat peut continuer à utiliser cette somme pour participer au programme d'interaction publique, et ce, après la fin de son mandat formel.

Aux fins de présentation, depuis le budget de 2013, la valeur entière excédentaire du prix de recherche Trudeau – soit 200 000 dollars par lauréat (220 000 dollars en 2013) – est reflétée dans le poste budgétaire des prix de recherche Trudeau. Les 25 000 dollars restants (5 000 dollars en 2013) sont inscrits au budget propre aux événements du programme d'interaction publique.

Dans l'objectif de créer « un réseau novateur d'études et d'échanges », l'indemnité de recherche, de réseautage et de déplacement dans le cadre de chacun des programmes de financement constitue la majeure partie du budget du **programme d'interaction publique** (PIP). Le reste du budget du PIP est principalement affecté aux événements annuels ou ponctuels, au site Web de la Fondation et aux dépenses en communication liées aux activités d'interaction publique.

b) Coûts budgétés pour les programmes en 2015-2016

▪ Programme de mentorat

Le budget du programme de mentorat Trudeau reflète les coûts de neuf nouveaux mentors qui commenceront leur mandat en janvier 2016. Deux groupes de mentors seront en activité au cours de l'exercice 2015-2016.² Le budget total affecté au programme de mentorat sera de 212 000 dollars en 2015-2016 (dernière estimation 2014-2015: 187 300 \$; 2013-2014 vérifié : 186 006 \$).

² Les neuf mentors ayant commencé leur mandat en janvier 2015 seront comptabilisés dans les exercices de 2015 et 2016, alors que les mentors de 2016 recevront leur financement en 2016 et 2017.

- Programme de bourses postdoctorales

Les sommes versées en bourses constituent la dépense de programme la plus importante. Le budget de 2015-2016 prévoit la nomination de quinze nouveaux boursiers, chacun pouvant recevoir jusqu'à 180 000 dollars sur une période de trois à quatre ans. Les prolongations pour la quatrième année sont financées à même les économies réalisées par le cumul de bourses externes.³ Le budget total affecté au programme de bourses doctorales sera de 1 505 300 dollars en 2015-2016 (dernière estimation 2014-2015 : 1 604 692 \$; 2013-2014 vérifié : 1 308 215 \$).

- Programme des prix Trudeau

Le budget du programme des prix de recherche Trudeau est le troisième en importance parmi les programmes de la Fondation, après les bourses doctorales et le programme d'interaction publique, et comprend les coûts du processus de sélection et la valeur totale des cinq prix prévus pour 2015-2016.⁴ Le budget total affecté au programme des prix Trudeau sera de 1 017 000 \$ en 2015-2016 (dernière estimation 2014-2015 : 1 019 085 \$; 2013-2014 vérifié : 577 044 \$).

- Programme d'interaction publique

Le budget du programme d'interaction publique (PIP) prévoit l'indemnité de recherche, réseautage et déplacement utilisée par les lauréats, les mentors et les boursiers. À partir du groupe de 2015, et conformément aux normes comptables, l'indemnité de recherche, réseautage et déplacement pour les boursiers sera comptabilisée en une somme globale à la première année de la bourse. Cela accroîtra le budget du PIP pour l'exercice 2015-2016, mais il se stabilisera dans les années suivantes, à moins que le nombre de boursiers ne fluctue d'une année à l'autre.

On s'attend à ce que le volume d'activité du PIP s'accroisse en raison de l'adoption par la Fondation des trois nouveaux domaines d'enquête prioritaires. La Fondation a proposé de financer des projets dans les trois domaines à raison d'une enveloppe initiale de 180 000 dollars pour 2015-2016. Elle espère par ailleurs que des partenariats permettront d'accroître ce montant de 40 000 dollars par domaine, pour une enveloppe de 300 000 dollars pour les trois domaines d'enquête en 2015-2016. De plus, la Fondation prévoit des événements PIP liés aux projets Trudeau des lauréats de 2014 et 2015 et d'autres événements liés aux quatre thèmes originaux.

Le budget total affecté au programme d'interaction publique sera de 1,717 million de dollars en 2015-2016 (dernière estimation 2014-2015 : 1,507 million \$; 2013-2014 vérifié : 1,268 million \$).

³ Conformément aux normes comptables, les bourses sont comptabilisées en une somme globale chaque année. Dans les faits, cinq groupes recevront du financement au cours de l'exercice de 2015-2016. En plus des seize boursiers de 2016, les boursiers admissibles du groupe de 2012 recevront, au début de l'exercice de 2015-2016, le dernier versement pour leur quatrième année; le groupe de 2013 recevra le troisième versement; le groupe de 2014 recevra le deuxième versement; et le groupe de 2015, le premier versement.

⁴ Conformément aux normes comptables, les prix de recherche sont comptabilisés en une somme globale chaque année. Dans les faits, quatre groupes de lauréats recevront du financement au cours de l'exercice de 2015-2016, chacun étant à diverses étapes du prix (les lauréats de 2013 reçoivent du financement de 2013 à 2016, les lauréats de 2014, de 2014 à 2017, et les lauréats de 2015, de 2015 à 2018. Le groupe de lauréats de 2016 recevra du financement de l'exercice 2015-2016 à l'exercice 2018-2019).

Coûts d'exploitation

L'entente de financement entre le gouvernement du Canada et la Fondation impose un plafond de coûts d'exploitation de 1,50 % de la valeur du fonds de dotation. Le budget adopté pour 2015-2016 prévoit une dépense de 1,44 % (2014 vérifié : 1,35 %) de l'actif net en coûts d'exploitation, qui comprennent les frais de gestion de placements, toute dépense administrative, les frais liés à la mise en œuvre des programmes et les coûts découlant des obligations de la Fondation en vertu de la législation fédérale, notamment la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le budget de 2015-2016 tient compte de la décision de créer un poste de conseiller en marketing et communication, poste que la Fondation n'a pas été en mesure de combler en 2014-2015. Parmi ses tâches, le spécialiste en marketing et communication sera responsable de développer une stratégie de communication et de visibilité publique pour la Fondation, et ce, dans le but d'accroître son impact et sa capacité d'entreprendre des activités de financement. En plus de ce nouveau poste et de celui d'une directrice du développement comblé en 2014-2015, la Fondation entend créer un poste d'agent de programme en prévision du volume de travail additionnel lié à l'adoption des trois domaines d'enquête prioritaires, aux projets Trudeau des lauréats de 2014 et 2015 et aux autres initiatives en lien avec les quatre thèmes de la Fondation. Par conséquent, l'équipe de la Fondation devrait compter dix postes à temps plein pour l'exercice 2015-2016. La Fondation continuera de compter sur l'apport de contractuels pour des mandats spécifiques. Selon les directives de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada, et compte tenu de la nature des activités de la Fondation, les coûts de main-d'œuvre seront attribués aux programmes dans une proportion de 89 % et à l'administration dans une proportion de 11 %.

Par ailleurs, les frais de gestion de placements, calculés selon la valeur marchande des portefeuilles, sont dans la norme pour les portefeuilles de titres à revenus fixes. Il y a eu réduction, depuis 2014-2015, du budget prévu pour les honoraires de conseil en placements, suite à la décision du conseil d'administration de consolider ses portefeuilles chez un seul gestionnaire (2015-2016 : 250 000 \$; 2013-2014 vérifié : 320 454 \$).

Voici un aperçu des frais généraux d'administration prévus au budget de 2015-2016 :

- Malgré l'ajout de nouveaux postes et du budget connexe pour les communications et la campagne de financement, les frais liés à l'administration – réduits en 2014-2015 – demeurent relativement bas (budget 2015-2016 : 379 815 \$, 2013-2014 vérifié : 466 665 \$).
- Le recours aux services professionnels externes est compris dans les frais administratifs et dans les frais d'exploitation des programmes, et ce, tant dans la dernière estimation pour 2014-2015 que dans le budget de 2015-2016.
- Conformément aux recommandations de financement formulées dans l'évaluation quinquennale, les dépenses stratégiques liées à la collecte de fonds comprises dans le budget administratif de 2015-2016 ont été portées à 40 000 dollars (2014-2015 vérifié : 2 500 \$).
- Depuis avril 2007, la Fondation est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (AIPRP). La Fondation reconnaît ses obligations en

vertu de la loi, ainsi, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour s’y conformer. Les directives de Bibliothèque et Archives Canada indiquent que des sommes supplémentaires doivent être investies conformément à la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, qui s’applique simultanément à l’AIPRP. Les coûts d’administration liés à ces lois peuvent varier considérablement d’une année à l’autre, selon le volume de demandes à traiter. Conformément aux directives d’Industrie Canada, ces coûts sont absorbés par le budget d’exploitation et donc calculés dans la limite de 1,50 % mentionnée ci-dessus. Le budget de 2015-2016 comprend 5 000 dollars pour l’administration des obligations de la Fondation à l’égard de l’AIPRP. En raison des pressions sur le budget d’exploitation, aucune somme n’a été prévue cette année pour l’administration de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*; la Fondation est consciente qu’il faudra prendre les mesures nécessaires pour répondre aux demandes lorsqu’elles lui seront communiquées.

- Une somme de 25 000 dollars a été prévue dans le budget 2015-2016, sous la rubrique prestation des programmes, pour la conception et la mise en œuvre d’un plan stratégique de communication afin de soutenir la nouvelle orientation.

6. RENDEMENT DES PORTEFEUILLES

L’observation des pratiques exemplaires en stratégies de placement et la gestion serrée des coûts d’exploitation ont aidé la Fondation à atténuer l’importante pression exercée par des taux d’intérêt exceptionnellement bas depuis quelques années. Par ailleurs, il y a eu une légère amélioration du marché. Dans ce contexte, la valeur comptable du fonds de dotation était de 147,7 millions de dollars au 31 mai 2015, comparativement à 146,2 millions de dollars à la même date en 2014. Toujours au 31 mai 2015, la valeur marchande du fonds était de 150 millions de dollars, comparativement à 149,9 millions de dollars à la même date en 2014.

Le taux de rendement total des deux portefeuilles (le fonds de dotation et le fonds des dons reçus sont traités séparément) pour la période de 12 mois se terminant le 31 mai 2015 était de 4,92 %, en hausse comparativement aux 2,82 % obtenus en mai 2014. Comme le montre le *tableau 1*, ci-dessous, le taux de rendement depuis la création du fonds est de 4,95 %, comparativement à l’indice de référence qui est de 5,21 %. Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mai 2015, une somme de 4,5 millions dollars a été transférée du fonds de dotation vers le compte courant, afin de couvrir les dépenses. Au cours de la même période, 211 612 dollars ont été transférés au fonds des dons. Les gestionnaires de portefeuilles s’attendent à ce que le taux de rendement annuel des placements pour l’exercice se terminant le 31 août 2015 avoisine 0,70 % et qu’à cette date, la valeur marchande des portefeuilles se situe autour de 148,9 millions de dollars.

La Fondation effectue un suivi régulier du travail de ses gestionnaires de portefeuilles chez BMO Gestion d’actifs. De plus, une rencontre entre les gestionnaires de portefeuilles et le comité des finances et des investissements a eu lieu au printemps 2015 pour réévaluer les choix en matière de placements, en fonction des lignes directrices en vigueur. La Fondation a retenu la proposition des gestionnaires de portefeuilles d’inclure des titres adossés à des hypothèques garanties par la Société canadienne d’hypothèques et de logements, et ce, dans l’espoir de générer des revenus de placement plus importants. Ces titres sont conformes aux directives en vigueur sur les placements.

Tableau 1

Taux de rendement annuel composé moyen pour les placements (frais en sus)

Valeur marchande au 31 mai 2015

	Rendement BMO	Rendement RBC / PHN'	Rendement combiné
Taux de rendement , de l'ouverture au 31 mai 2015 ¹ comparé à Indice de référence DEX MT (50%), ST (50%) obligations gouv. / obligations	5,08% vs 5,19%	4,69% vs 5,24%	4,95% vs 5,21%
Taux de rendement pour un an au 31 mai 2015 comparé à Indice de référence DEX MT (50%), ST (50%) obligations	4,92% vs 5,25%	- -	4,92% vs 5,25%
Somme des fonds investis , de l'ouverture au 31 mai 2015	94 553 920 \$	31 936 913 \$	126 192 462 \$
Frais de conseil en placement , de l'ouverture au 31 mai 2015	2 747 831 \$	1 753 617 \$	4 501 448 \$
Transferts pour l'exploitation , de l'ouverture au 31 mai 2015	58 169 871 \$	707 687 \$	58 877 558 \$
Retrait total de trésorerie , de l'ouverture au 31 mai 2015	60 917 702 \$	2 461 304 \$	63 379 006 \$
Valeur marchande au 31 mai 2015	152 048 303 \$	-	152 048 303 \$
Valeur marchande au 31 mai 2014	98 838 681 \$	51 089 026 \$	149 927 707 \$
Indices de référence : DEX MT (50%), ST (50%)	100% obligations gouv.	- ... obligations	100%

Note 1: Comme le portefeuille géré par RBC/PHN a été transféré à BMO le 15 juillet 2014, les données disponibles pour RBC/PHN sont celles du 31 mai 2014.

Depuis 2002, la Fondation accumule un fonds provenant de dons particuliers. Des 278 790 dollars recueillis en 2007, ce fonds a triplé pour atteindre, en 2014, la somme de 1 009 646 dollars. Les dons particuliers sont gérés par BMO Gestion d'actifs et ont toujours été traités indépendamment des investissements du fonds de dotation. En raison de la taille relativement modeste du portefeuille réunissant les dons particuliers (par rapport au portefeuille principal de la Fondation), le fonds des dons particuliers n'a pas encore été activement investi et a toujours été soumis aux mêmes règlements que le portefeuille principal. Cette année, toutefois, le fonds des dons particuliers dépasse le seuil du million de dollars et BMO Gestion d'actifs a accepté de l'investir différemment du portefeuille principal. Par conséquent, la direction a demandé à BMO Gestion d'actifs de présenter divers scénarios de placement visant à équilibrer le rendement annualisé et les risques. On travaille actuellement au développement d'une politique de placement visant le fonds des dons particuliers, lequel n'est pas assujéti aux règles de l'entente de financement pour le Fonds de recherche avancée en sciences humaines et humanités. Cette nouvelle politique de placement devrait entrer en vigueur à l'automne 2015.

Semblable diversification des actifs demeure impossible pour le portefeuille principal, puisque la politique de placement qui encadre le Fonds de recherche avancée en sciences humaines et humanités est très stricte. Les gestionnaires de portefeuilles de la Fondation disposent donc de peu de moyens pour accroître le rendement du fonds dans le contexte financier actuel.

En 2014-2015, la Fondation a choisi de simplifier la gestion de ses portefeuilles et de réduire les honoraires de conseillers en placements en réunissant ses deux principaux portefeuilles d'investissement en un seul portefeuille confié au gestionnaire qui avait fourni les meilleurs résultats au cours des années, en l'occurrence, BMO Gestion d'actifs. Cette décision a permis de réduire les honoraires de conseillers en placements pour 2014-2015 et 2015-2016.

Conformément aux directives de la Fondation, le transfert du portefeuille de Philips, Hager & North à BMO s'est effectué en fonction de sa valeur comptable, pour éviter une perte sur la vente de titres. On a aussi mis en place des mesures de contrôle afin d'assurer que le portefeuille soit transféré adéquatement. Dans leur audit de l'exercice 2013-2014, les vérificateurs de la Fondation ont confirmé que le transfert s'était effectué conformément aux normes comptables.

Puisque que les moyens d'accroître le rendement sur les actifs de la Fondation sont rares, le conseil d'administration, sur recommandation du comité des finances et des investissements, poursuit la mise en œuvre du plan de transition approuvé en 2013, afin d'atténuer les problèmes actuels, protéger l'intégrité des programmes et assurer la durabilité du fonds.

La section suivante décrit les mesures prises par la Fondation ainsi que la démarche proactive adoptée dans les circonstances.

7. ENJEUX LIÉS AUX FINANCES

En février 2015, le comité des finances et des investissements de la Fondation a envisagé divers scénarios visant à accroître les revenus. Les membres du comité ont confirmé leur appui au plan de transition adopté en 2013 et réitéré l'importance de constituer un nouveau fonds d'environ 30 millions de dollars pour assurer la durabilité de la Fondation.

Dans le cadre des discussions au sujet du cadre budgétaire pour 2014-2015 et 2015-2016, le comité a tenu compte des obligations et défis énumérés ci-dessous.

Obligations :

- Nommer des boursiers, des lauréats et des mentors et diffuser les connaissances auprès du grand public (entente de financement avec le gouvernement du Canada)
- Maintenir les dépenses d'exploitation en-deçà du seuil de 1,5 % de la valeur du fonds (entente de financement)
- N'employer que les revenus – pas le capital – du fonds de dotation (entente de financement)
- Protéger le fonds contre l'inflation (entente de financement)

- Trouver du financement en complément au fonds de dotation fédéral (entente de financement)
- Dépenser au moins 3,5 % de l'actif pour les programmes (Direction des organismes de bienfaisance, Agence du revenu du Canada)

Défis supplémentaires :

- En 2014-2015, la Fondation doit compenser le montant de 252 935 dollars manquant au contingent des versements pour l'exercice vérifié de 2014 (les règlements de l'Agence du revenu du Canada (CRA) accordent une année pour compenser le déficit). Pour ce faire, la Fondation doit excéder le contingent des versements de 3,5 % pour 2015 d'au moins 252 935 dollars (le report rétrospectif ne peut se faire qu'en 2015; conformément à l'ARC, un manquement chronique peut mener à la révocation du statut d'œuvre de bienfaisance).
- La Fondation se doit d'utiliser la somme excédentaire de 520 000 dollars de la réserve pour la quatrième année des bourses, conformément à l'engagement sur trois ans conclu avec les vérificateurs.
- La Fondation doit affecter des ressources pour la mise en œuvre de sa nouvelle vision.

Plan de transition

Les taux d'intérêt, qui sont demeurés à leur plus bas niveau depuis la création de la Fondation, ont continué en 2014-2015 à exercer une forte pression sur ses revenus et liquidités. Les faibles taux de rendement, combinés à la quasi-certitude que les taux d'intérêt ne connaîtront aucune remontée significative avant quelques années, ont amené le conseil d'administration à mettre en place, en 2013, un plan de transition échelonné sur une période de deux à quatre ans.

Ce plan de transition comprend trois principes qui ont guidé l'élaboration du budget 2015-2016 :

1. Maintien des dépenses actuelles à environ 6,5 millions de dollars par année sans imposer de coupures importantes aux programmes, sous réserve de révisions internes et externes de la valeur des programmes, pour les quatre prochaines années, soit jusqu'à la fin de 2015-2016, avec des évaluations annuelles de la progression en fonction du plan de transition.
2. En collaboration avec le comité de financement, élaboration d'un plan de financement, doté des ressources nécessaires pour mener à bien trois campagnes :
 - a) Une campagne de dotation en capital avec un objectif d'au moins 30 millions de dollars en quatre ans. Cette campagne comporterait deux volets :
 - i) dons externes
 - ii) partenariats

- b) Une campagne annuelle avec un objectif initial de 500 000 dollars par année pendant quatre ans, passant à 1 million de dollars après six ans.
 - c) Une campagne de dons planifiés dont l'objectif serait d'obtenir autant de signatures qu'il y a de personnes proches de la Fondation ou qui adhèrent suffisamment à sa mission pour inclure un don dans leurs dispositions testamentaires.
3. Envisager la possibilité de discuter avec le gouvernement du Canada de la possibilité d'apporter une modification à l'entente de financement afin de doter la Fondation d'un mandat d'investissement plus ouvert, par opposition au mandat d'investissement contraignant dans des titres fixes tel que prescrit par l'entente en vigueur.

En 2015, le conseil d'administration a réitéré son appui à la mise en place du plan de transition pour permettre de subvenir aux besoins financiers de la Fondation sur une base durable et perpétuelle.

Selon le principe numéro 1, ci-dessus, et tel qu'indiqué dans la section 5 « Répercussions budgétaires », le conseil d'administration a rétabli le nombre initial de bénéficiaires des programmes, au titre des exigences pour la mise en œuvre de sa nouvelle vision, en 2014-2015 et en 2015-2016.

L'embauche d'une directrice du développement en 2014-2015 permettra de structurer et d'accroître les efforts de la Fondation pour mettre en œuvre le principe numéro 2. Les objectifs de financement pour 2015-2016 ont été fixés à 1 million de dollars.

À ce jour, rien n'est prévu pour ce qui est du principe numéro 3.

En somme, la stratégie de la Fondation en ce qui concerne les enjeux liés à ses finances se déploie sur trois axes : la mise en place d'une politique de transition sur une période de quatre ans, le suivi du rendement des portefeuilles de placement et le contrôle serré des dépenses d'exploitation et de programmes.

Annexe A

Renseignements sur les finances

Bilan

au 31 août

	2016 ¹ budget	2015 ¹ estimation	2014 vérifié	2013 vérifié	2012 vérifié	2011 vérifié	2010 vérifié
Actif							
Actif à court terme							
Trésorerie			593 685	1 179 711	494 362	458 810	406 342
Placements à court terme			1 775 680	826 445	4 218 076	5 303 084	1 738 502
Titres à revenu fixe (note 2)			148 447 250	147 122 213	150 250 589	148 812 289	151 764 446
Intérêts courus			1 226 721	1 212 965	1 481 050	1 585 623	1 634 735
Autres comptes débiteurs			215 953	281 736	132 586	97 654	103 917
			152 259 289	150 623 070	156 576 663	156 257 460	155 647 942
Biens immobilisés, bruts							
Biens immobilisés, amortissement pour dépréciation			1 228 789	1 104 245	585 529	577 443	566 852
Biens immobilisés, nets			916 717	567 326	82 727	111 031	138 012
Frais reportés de développement du site Web, bruts							
Frais reportés de développement du site Web, amortis			-	86 072	81 021	42 232	200 683
Frais reportés de développement du site Web, nets			-	69 778	50 843	26 496	183 831
				16 294	30 178	15 736	16 852
			153 176 006	151 206 690	156 689 568	156 384 227	155 802 806
Passif							
Passif à court terme							
Comptes créditeurs et charges à payer			700 868	1 129 995	643 605	728 418	307 634
Revenu et apport reportés			105 734	-	-	-	-
Partie à court terme des prix de recherche à payer			557 959	779 749	721 491	818 774	890 022
Partie à court terme des bourses doctorales à payer (note 3)			1 336 985	1 374 125	1 643 652	1 643 382	1 686 890
Partie à court terme des mentors à payer			90 000	100 000	100 000	100 000	100 000
			2 791 546	3 383 869	3 108 748	3 290 574	2 984 546
Passif à long terme							
Prix de recherche à payer			209 768	187 650	227 057	214 468	300 886
Bourses doctorales à payer			2 208 862	2 222 781	2 015 854	1 963 459	1 881 470
			2 418 630	2 410 431	2 242 911	2 177 927	2 182 356
Passif total			5 210 176	5 794 300	5 351 659	5 468 501	5 166 902
Actif net							
Actif net affecté aux dotations	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000
Actif net affecté aux biens immobilisés	728 543	821 543	917 543	568 151	83 552	111 031	138 012
Réserve de protection contre l'inflation (note 4)	18 367 041	20 304 325	20 625 000	18 750 000	18 750 000	16 875 000	15 000 000
Fonds des dons privés de la Fondation (note 5)	2 564 541	1 604 398	1 009 646	867 312	637 654	556 047	557 058
Fonds de contingence (note 6)	-	-	-	-	1 033 568	1 033 568	-
Actif net non affecté	-	0	413 641	226 927	5 833 135	7 340 080	9 940 834
	146 660 125	147 730 266	147 965 830	145 412 390	151 337 909	150 915 726	150 635 904
			153 176 006	151 206 690	156 689 568	156 384 227	155 802 806

Note 1.

Les exercices 2015 et 2016 sont sujets à des ajustements en clôture d'exercice.

Note 2.

Dès l'exercice 2008, les normes comptables à la juste valeur marchande s'appliquent aux actifs de placement. Les intérêts courus sont calculés selon la méthode du taux effectif.

Note 3.

Les sommes non allouées pour cause de cumul de bourses d'études étaient auparavant retournées au fonds général. Depuis 2008, toutefois, ces économies sont affectées pour subventionner les prolongations de quatrième année pour les différents groupes de boursiers.

Note 4.

Suivant une résolution du conseil d'administration, une somme annuelle de 1 875 000 dollars est grevée d'une affectation d'origine interne pour protéger le capital de la dotation contre l'inflation si l'excédent des revenus sur les dépenses le permet. En 2012, le conseil a approuvé l'utilisation de la réserve pour éponger tout excédent des dépenses sur les revenus, après l'épuisement du fonds de contingence.

Note 5.

Les dépenses liées à la collecte de fonds sont couvertes par le fonds des dons privés et non par l'actif net non affecté.

Note 6.

Le conseil d'administration a approuvé en 2011, la création d'un fonds de contingence servant à équilibrer le budget d'opération en compensant pour des revenus d'intérêts plus faibles qu'anticipé. Au cours de l'exercice 2013, le fonds de contingence a été réduit à néant afin de compenser l'effet que l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait eu sur le fonds général.

Résultats

pour l'exercice se terminant le 31 août

	2016 ¹ budget	2015 ¹ estimation	2014 vérifié	2013 vérifié	2012 vérifié	2011 vérifié	2010 vérifié
Revenus							
Intérêts (note 2)	4 084 790	4 660 226	4 618 716	5 116 942	5 629 787	5 872 013	6 180 852
Gain à la cession de titres à revenu fixe (note 2)	0	-121 754	464 128	-873 606	-254 946	-896 738	-98 619
Gain non matérialisé sur placements	0	758 256	2 668 441	-4 496 243	1 319 984	1 299 422	4 065 486
Dons et autres	1 000 000	600 000	122 151	253 992	62 884	67 254	
Revenus totaux	5 084 790	5 896 728	7 873 436	1 085	6 757 709	6 341 951	10 147 719
Dépenses							
Frais reliés aux programmes (note 3)							
Programme de prix de recherche (note 4)	1 017 000	1 019 085	577 044	880 785	930 078	944 147	1 082 416
Programme de mentorat	212 000	187 300	186 006	197 666	218 223	213 653	212 178
Programme de bourses d'études doctorales	1 505 300	1 604 692	1 308 215	1 471 188	1 758 662	1 677 065	1 795 070
Programme d'interaction publique (note 5)	1 717 075	1 506 751	1 267 885	1 433 227	1 589 653	1 505 926	1 345 215
sous-total, Frais reliés aux programmes :	4 451 375	4 317 828	3 339 150	3 982 866	4 496 616	4 340 791	4 434 879
Frais d'exploitation							
Frais de conseil en placement (note 6)	250 000	249 000	320 454	346 208	333 621	295 890	379 988
Frais de mise en oeuvre des programmes (note 7)	1 478 741	1 269 800	1 193 727	1 064 794	982 105	694 975	671 797
Frais administratifs (notes 7 et 8)	379 815	400 659	466 665	532 736	519 202	728 482	766 984
Responsabilité et transparence selon la LAIPRP (note 9)	5 000	5 000	-	-	3 982	1 991	2 723
sous-total, Frais d'exploitation :	2 113 556	1 924 459	1 980 846	1 943 738	1 838 910	1 721 338	1 821 492
Dépenses totales, selon le PCGR :	6 564 931	6 242 288	5 319 996	5 926 604	6 335 526	6 062 129	6 256 371
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (excédent des dépenses sur les revenus) :	-1 480 141	-345 560	2 553 440	-5 925 519	422 183	279 822	3 891 348

Note 1.

Les exercices 2015 et 2016 sont sujets à des ajustements en fin d'exercice.

Note 2.

Les ajustements selon le PCGR pour l'amortissement de la prime sur les obligations et des gains et pertes sur la cession de titres ont été rapportés jusqu'à l'exercice 2007 inclusivement.

Suite à l'adoption des normes comptables à la juste valeur marchande en vigueur dès l'exercice 2008, les gains et pertes non réalisés sur la juste valeur marchande

et les intérêts sont calculés selon la méthode (taux effectif) qui a un effet sur les revenus de placement à la place de l'amortissement de la prime sur les obligations.

Les gains à la cession de titres à revenu fixe et les gains non réalisés sur placement de 2015 estimation sont établis à partir des résultats réels au 31 décembre 2014 et selon l'hypothèse d'aucune transaction

ni de changement au niveau du crédit et des taux d'intérêt jusqu'au 31 août 2015.

Note 3.

Les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) requièrent que la somme entière d'un prix soit dépensée au cours de l'année où l'engagement est pris.

Le budget de l'exercice 2015 compte 5 lauréats, 16 boursiers et 9 mentors, tandis que celui de 2016 compte 5 lauréats, 15 boursiers et 10 mentors. Les coûts afférents de sélection, nomination et reconnaissance sont inclus

dans les frais reliés aux programmes.

Note 4.

Depuis 2010, la valeur globale du prix de 225 000 dollars est comptabilisée dans le programme des prix de recherche, alors que les frais de déplacement et réseautage étaient auparavant couverts par le programme d'interaction publique.

Note 5.

Les dépenses du programme d'interaction publique (PIP) ont diminué de 2010 à 2011 suite aux efforts de la Fondation de limiter l'accroissement des dépenses de programmes ainsi qu'au transfert

de la portion de l'indemnité de voyage et de recherche des lauréats vers les dépenses de programme de prix de recherche (voir note 4).

Note 7.

Les frais de conseil en placement proportionnels à la valeur marchande du portefeuille. La diminution des exercices 2015 estimation et budget 2016 reflète la décision du conseil d'administration

de regrouper les deux portefeuilles de placement auprès d'un même gestionnaire.

Note 8.

Les exercices 2012 et suivants présentent des frais de mise en oeuvre de programmes supérieurs s'expliquant par une meilleure répartition des dépenses de nature administrative

liées aux programmes; les dépenses administratives sont pour leur part inférieures. De plus, les frais de mise en oeuvre de programmes, plus élevés pour les exercices 2015 estimation et 2016 budget, reflètent

la décision du Conseil d'administration d'augmenter le nombre d'activités de programmes afin de poursuivre l'objectif de la Fondation de créer « un réseau novateur d'études et d'échanges ».

Note 9.

Dans le budget 2016 et 2015 estimation, les frais relatifs à la collecte de fonds totalisant respectivement 39 857 \$ et 5 248 \$ par année (2014 vérifié : 2 500 \$) sont compris

dans les coûts administratifs; ces coûts seront couverts par le fonds de dons privés de la Fondation.

Note 10.

La Fondation est assujettie aux lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels depuis le 1er avril 2007.

Restriction pour les frais d'exploitation, prévue à l'entente de financement

	budget 2016	estimation 2015	2014 vérifié	2013 vérifié	2012 vérifié	2011 vérifié	2010 vérifié
Frais d'exploitation totaux, c.f. états financiers pro-forma	2 113 556	1 924 459	1 980 846	1 943 738	1 838 910	1 721 338	1 821 492
moins : frais de collecte de fonds couverts par le fonds privé	39 857	5 248	2 500	16 242	58 774	70 714	2 900
Frais d'exploitation totaux couverts par le fonds «Advanced Research...»	2 073 699	1 919 211	1 978 346	1 927 496	1 780 136	1 650 624	1 818 592
Valeur du fonds «Advanced Research in the Humanities and Human Sciences»	144 095 584	146 125 868	146 956 184	144 545 078	150 700 255	150 359 679	150 078 846
Frais d'exploitation en proportion de la valeur du fonds	1,439%	1,313%	1,346%	1,333%	1,181%	1,098%	1,212%